

ARMEE D'ITALIE - L'ADMINISTRATION

par S. Luraghi

Quelquefois les recherches dans les archives laissent la bouche amère. D'autres fois, elles donnent de la joie en permettant la découverte de pièces inattendues et oubliées.

C'est le cas du règlement que je reproduis ici.

LIBERTE - EGALITE - ARMEE D'ITALIE

Règlement fait en exécution de l'ordre du Général en Chef du 25 frimaire an 5 de la République pour l'uniforme des différents services composants l'Administration de l'Armée.

L'habit sera bleu pour tous les services. Le collet sera de couleur tranchante, les grades seront distingués par une broderie or ou argent sur le collet seulement et les boutons seront jaunes et blancs.

Il y a quatre grades ou distinctions dans chaque service.

Les trois premiers grades seront désignés par de la broderie au collet, le quatrième, celui du chef de service, sera distingué par une broderie de trois filets droits de deux lignes de large chacun et distants l'un de l'autre de deux lignes.

Le 2ème grade, celui des inspecteurs de 1ère et 2ème classe, sera distingué par une broderie de deux filets droits de deux lignes de large chacun et à pareille distance l'un de l'autre;

Le 3ème grade, celui des gardes magasins et des autres employés des grades correspondants sera distingué par une broderie d'un seul filet droit de deux lignes de large, à deux lignes du bord du collet.

Les vivres pain	Collet Blanc
Les vivres viandes	Collet Ponceau
Les fourrages	Collet Vert
L'habillement	Collet Bleu comme l'habit
Boutons jaunes et broderie or	

Les équipages de vivre	Collet Chamois
Les équipages militaires	Collet gris de fer
La poste de l'Armée	Collet Cramoisi
Boutons blancs et broderie argent	

L'uniforme des contrôleurs et payeurs de l'armées, celui des employés des hosi-

taux et des équipages d'artillerie sont fixés par des règlement qui doivent être exécutés.

Signé : DENNIEE commissaire

Signé DENNIEE Commissaire ordonnateur
pour copi conforme le Commissaire des Guerres
Signé BOUQUIN

Crémona, le 26 nivose An 5 de la République Française, Une et Indivisible.

Le règlement ci-avant étant approuvé par le général en chef et en conformité de son ordre du 25 frimaire dernier, avoir reçu son exécution au 1er pluviose prochain.

Le texte porte des erreurs, peut-être dues à l'imprimeur.

Nous croyons que le point marqué ++ doit être compris comme le quatrième grade, il n'aura pas de broderie, le premier grade, celui du chef de service... Ce règlement a été à la base de celui de 1803-1805 et que l'on trouve sur le "Malibran".

Encore une fois, mon ami et maître Roger Forthoffer, mis au courant de cette trouvaille m'avait confié que ce règlement était confirmé par des dessins contemporains de sa collection.